
DESTINATAIRES :	À tous les médecins, gestionnaires en soins infirmiers et membres du personnel infirmier des centres hospitaliers
EXPÉDITEUR :	Christelle Robert, conseillère cadre aux outils cliniques, DSIEU Sophie Goneau, chef adjointe aux services pharmaceutiques Mireille Burnham, chef de service ambulatoire médecine de jour (intérim)
DATE :	2023-06-06
OBJET :	Nouvelle ordonnance individuelle pré-imprimée (OIPi) sur la transfusion de produit sanguins labiles pour les usagers de plus de 35 kg

Le Centre désigné des activités transfusionnelles de la Montérégie, en collaboration avec les membres du comité de médecine transfusionnelle, a élaboré une nouvelle OIPi pour les demandes de produits sanguins labiles. Elle est disponible sur Intranet dans la section *Nos Publications et Documents* :

- OIPi-922 Transfusion de produits sanguins labiles – usager de plus de 35 kg

Dans un premier temps, cette OIPi sera déployée pour la clientèle de Médecine de jour nécessitant l'administration de produits sanguins. À noter que cette OIPi est obligatoire en Médecine de jour et remplace toute autre ordonnance utilisée pour les produits sanguins labiles dans ce secteur.

Cette OIPi contient tous les éléments requis pour l'administration sécuritaire de produits sanguins labiles. Elle inclut le consentement médical, la prémédication, les indications, le type de produit, débit, particularités d'administration, etc.

- À noter, l'utilisation de la AH-238 « Demande à la banque de sang » demeure obligatoire et doit être acheminée au laboratoire de la Banque de sang lors d'une demande de produit sanguin.

Pour les soins et surveillances à effectuer, le personnel infirmier continue de se référer aux outils d'encadrement en vigueur dans leur secteur, disponible sur l'Intranet :

- [Page - Médecine transfusionnelle](#)

Pour toute question en lien avec cette OIPi, vous pouvez vous adresser aux infirmières cliniciennes soutien clinique de vos milieux ou à la conseillère en soins infirmiers de votre secteur.

L'utilisation de l'OIPi pour les autres secteurs intra-hospitaliers est prévue à l'automne 2023.

CR, SG, MB